



Tourisme équestre international

Il est toujours intéressant, parfois surprenant, de découvrir comment les étrangers nous appréhendent, nous français. Nous ne sommes pas toujours à notre avantage, loin s'en faut. Cependant, l'appréciation est grandement favorable et unanime en matière d'équitation. Dans ce domaine, nous sommes bons et servons couramment d'exemple. Comme un peu de chauvinisme n'a jamais fait de mal à personne, les étrangers ont bien raison !

L'équitation française est effectivement un modèle convoité dans de nombreux secteurs, voir en particulier le phénomène poney, extraordinaire réussite que le monde entier nous envie. Le tourisme équestre recueille tout autant les mêmes appréciations élogieuses.

Notons au passage, indépendamment du mérite et de la qualité des personnalités qui ont concouru à l'émergence de ces deux secteurs, que les Haras nationaux n'y sont pas étrangers. La perspicacité de quelques gestionnaires avisés, comme Henry Blanc en particulier, a largement contribué au démarrage et au développement de l'ANTE (Association nationale du tourisme équestre) et du PCDF (Poney Club de France). Dieu sait qu'à l'époque il fallait y croire ! Mais n'est-ce pas parce que l'orgueilleuse FFSE (Fédération française des sports équestres) s'en désintéressait, que les Haras ont misé sur ces activités naissantes ?

Laissons à d'autres, plus compétents et mieux informés, le soin de parler de la mouvance poney, pour aborder plus concrètement le tourisme équestre. Un regard porté sur ce qui se fait ailleurs en la matière, n'est pas sans intérêt, même si l'analyse, non exhaustive, se borne surtout à l'Europe occidentale.

COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Bénéficiant d'une expérience de plus de quarante ans, le tourisme équestre français a su évoluer et se faire une belle place au soleil. Quelques décisions politiques décisives, pas si faciles mais de bon sens, la priorité donnée à la formation des cadres et des pratiquants, une organisation territoriale structurante, la prise de conscience de la détention d'un patrimoine « chemins » exceptionnel, l'élévation du niveau de qualité des prestations, l'amélioration sensible de la remonte, l'invention du TREC, permettent de présenter un bilan hexagonal très flatteur.

Une nouvelle augmentation de 8 % des licences fédérales fléchées tourisme équestre en 2005, pour atteindre le chiffre enviable de 65 000 licenciés, conforte éloquentement ce bilan. Ce chiffre ne correspond pas toutefois à la population des randonneurs français, infiniment plus nombreux, on le sait.

Il est assez problématique d'établir de réelles comparaisons avec les différents organismes nationaux de tourisme équestre (ONTE), affiliés à la FITE (Fédération internationale du tourisme équestre). La difficulté réside déjà dans l'acception que chacun se fait de l'activité ; importante ici, très marginale ailleurs. Beaucoup n'ont pas encore saisi le caractère éminemment économique du tourisme équestre. Seuls l'Italie et, à un degré moindre, le Québec possèdent une organisation assez voisine de celle de la France, avec professionnels et secteur associatif qui se partagent plus ou moins équitablement l'activité. Certains membres affiliés considèrent encore que le tourisme équestre se résume à par-

ticiper chaque année à une grande rencontre internationale de TREC pour faire partie de la famille de l'équitation de pleine nature.

Allemagne

Sur le plan international, d'une manière générale, le parallèle est souvent fait avec nos voisins allemands, premiers contributeurs de la FEI (Fédération équestre internationale), devant la France. Les allemands s'enorgueillissent d'un nombre vertigineux de licenciés de 7 à 800 000 ressortissants.

La réalité est que les licenciés d'outre-Rhin sont ceux des organismes affiliés et non ceux de la structure nationale, comme en France, différence notoire. Il en découle, d'une part, une confusion des genres et, d'autre part, un émiettement des ressources entre divers bénéficiaires. C'est la raison pour laquelle la grande fédération allemande est loin de posséder les moyens financiers de notre FFE (Fédération française d'équitation).

Le récent intérêt de la fédération nationale allemande pour le tourisme équestre repose pour l'essentiel sur la recherche de revenus qui pourraient être trouvés auprès des gîtes et relais d'accueil des randonneurs sous forme d'une cotisation spéciale. Contrairement à une idée reçue, les randonneurs équestres allemands sont nombreux, plus de 100 000 selon les sources officielles. Mais le plus grand nombre est hors de la fédération laquelle, jusqu'à présent, ne leur accordait qu'un strapontin, préférant consacrer ses forces vives à la compétition dans ses formes les plus variées. Cette prise de conscience tardive n'est pas, on l'a vu, désintéressée.

Autre problème récurrent en Allemagne. La circulation des randonneurs est soumise à la réglementation mise en place dans chaque land. Ici, la liberté est de mise ; là, les conditions sont extrêmement restrictives. L'attachement des lands à une autonomie jalouse, n'augure pas de bouleversements notables à brève échéance quant à la liberté de circulation.

Un colloque organisé à Prüm (Rhénanie-Palatinat) en octobre 2004 a pourtant clairement montré une volonté de changement et des compétences indéniables en matière de formation. Les préoccupations des allemands dans les secteurs sensibles de l'activité, rejoignent celles des français. Cette heureuse évolution est suivie avec le plus grand intérêt.



© ENTREPRISE INTERNATIONAL



Grande-Bretagne

La Grande Bretagne est venue tardivement au tourisme équestre et a puisé son inspiration, au début des années 90, dans l'organisation française. Sa formation des cadres et des pratiquants, de même que les diplômes délivrés, ont été calqués sur ceux de la DNTE (Délégation nationale au tourisme équestre) à ce moment. Comme en Allemagne, il n'est pas très facile de se déplacer à cheval outre-Manche et les conflits avec les randonneurs pédestres sont monnaie courante. Ils font parfois recette à la télévision dans des concerts d'invectives.

Sans avoir atteint l'expertise française en matière de formation, les anglais – bosse du commerce aidant – exportent néanmoins leur savoir-faire avec beaucoup d'enthousiasme et un réel culot. Ils ont ouvert des centres ressources dans leur zone d'influence et ailleurs... Un technicien de la British horse society se déplace constamment de l'un à l'autre pour dispenser un modeste savoir qui rapporte à ses promoteurs en ressources et en image. On peut légitimement regretter que les français, autrement plus compétents, n'en fassent pas autant ! Il faudrait toutefois que ces derniers prennent la peine d'apprendre l'anglais, point de passage obligé pour porter la bonne parole internationale aujourd'hui. Cqfd.

Canada

Depuis quinze ans, le Québec était membre affilié de la FITE. Désormais c'est le Canada dans sa globalité qui l'est, mais le Québec continue d'être le meilleur élève nord-américain. Une expérience d'un quart de siècle fait de la belle province un modèle du genre en matière de développement, d'innovation et de recherche. La barrière du langage n'existant pas avec les cousins québécois, ces derniers ne se privent de puiser chaque fois que de besoin dans la boîte à idées



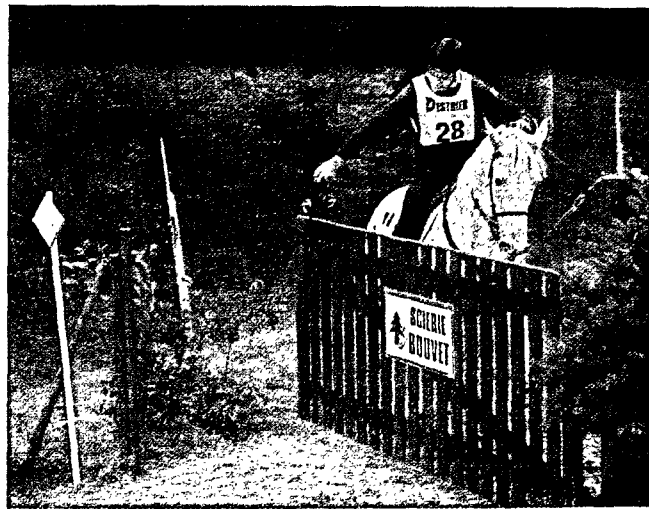
des français, gagnant ainsi un précieux temps. L'organisation du Québec, largement copiée sur la France, se concentre sur les pratiquants regroupés dans des associations de cavaliers. Les centres équestres professionnels sont très peu nombreux pour un pays d'une telle superficie et les chemins beaucoup moins abondants que l'on pourrait croire. Une expérience qualification loisir n'a pas donné les résultats escomptés, au motif qu'un renchérissement des chevaux était à craindre !

Les québécois ont entrepris une vaste campagne de promotion du TREC dans les autres états canadiens, avec des effets prometteurs. Notons encore là-bas la belle progression du TREC en attelage, très en vogue. Le dernier championnat du Québec a rassemblé une soixantaine d'attelages. Dans la FITE, seuls la France et le Québec pratiquent cette nouvelle discipline, très spectaculaire et promise à un bel avenir. Le traîneau est aussi très en vogue dans ce pays où la neige ne manque pas et le ski jöering fait de louables progrès.

Belgique, Italie, Suisse, USA

Le tourisme équestre belge est surtout pratiqué par les francophones qui possèdent une organisation bien structurée avec des techniciens formés compétents. Toutefois, c'est la fédération sportive qui est affiliée à la FITE et ladite FRBSE (Fédération royale belge des sports équestres) n'entretient pas de bonnes relations avec l'aile francophone. Histoire belge ! Statutairement, la FITE ne peut affilier qu'une structure par nation. C'est bien dommage.

En importance, l'Italie se place derrière la France avec une quinzaine de milliers de licenciés. La tentative de la FISE (Fédération italienne des sports équestres) de mettre le grappin sur les randonneurs s'est soldée par un échec cuisant qui se traduit par une rupture totale entre le monde du sport et celui de l'équitation de pleine nature. Les relations sont tendues à l'extrême et aucune occasion n'est perdue de se planter des banderilles. Le tourisme équestre italien possède beaucoup de similitudes avec celui de l'hexagone, avec peut-être un niveau social plus élevé. Les sentiers sont nombreux et entretenus, la liberté de circulation aussi grande qu'en France.



Comme en Belgique, ce sont les suisses francophones qui pratiquent le plus volontiers le tourisme équestre et le TREC à un très bon niveau. Où sont les autres ? Mystère. Les restrictions de circulation sont assez nombreuses, les chemins étant souvent de nature privée.

Les USA sont représentés par l'état de Virginie. C'est le TREC qui a attiré ces américains dans la FITE. Nous savons assez peu de choses sur eux, sauf qu'ils sont très peu nombreux. Leur grosse déception a été le passage à un championnat du monde de TREC tous les 4 ans, au lieu du grand événement annuel jusqu'à l'an dernier, occasion rêvée pour les américains de franchir l'Atlantique.



- Le regret de la FITE réside dans la quasi absence de relations entre le Canada et les USA. Ces derniers préfèrent inviter des anglais que des canadiens dans leurs manifestations.

Espagne, Portugal

L'Espagne s'ouvre tout doucement au tourisme équestre et au TREC. La fédération espagnole ne s'est pas donnée les moyens de développer l'activité dans un pays où le cheval occupe pourtant une place de premier plan, avec une nature préservée et des chemins en nombre. Les efforts de formation entrepris touchent essentiellement la catalogne où existe un bon noyau de randonneurs. Un nouveau responsable, randonneur confirmé et efficace, vient d'être nommé par la FHE (Fédération hippique espagnole). Sera-ce l'homme providentiel ?

Le Portugal, en deux années seulement, a fait des progrès spectaculaires.

Une véritable volonté de développement, associée à un gros effort de formation conduit et soutenu par la France, semble animer les responsables lusitaniens de la fédération portugaise. A noter que les portugais, pour leur première participation, ont terminé 3e du dernier championnat d'Europe open Jeunes qui s'est déroulé en France en septembre dernier.

ETUDE

Une étude sur l'organisation et le fonctionnement des ONTE affiliés à la FITE, a été demandée à deux étudiantes de la Faculté de Créteil, formées aux métiers du sport de l'IUP de Moissy-Cramayel. Ce document, en cours de finalisation, sera diffusé dès que possible.

CONCLUSION

Ce rapide tour d'horizon du monde du tourisme équestre, majoritairement européen, fait clairement ressortir la place de la France et son rôle, justifié, de leader indiscutable. Ce rôle moteur prépondérant ne s'applique pas seulement à l'équitation de pleine nature, mais à la plupart des secteurs dont la fédération française est en charge. Au moment où celle-ci connaît et vit les heures les plus sombres de son histoire, il n'est pas inutile de rappeler le formidable travail effectué depuis deux décennies. Tous les efforts entrepris pour rassembler et unir les différentes familles ont connu en 1999 leur point d'orgue, salué par tous, à commencer par les tutelles. Si la Fédération d'équitation est passée de 250 000 à 513 000 licenciés en 15 ans, si la mouvance poney a multiplié ses effectifs par 18 en moins de 20 ans, si le tourisme équestre a plus que doublé ses membres au cours de la dernière décennie, aucun miracle ne s'est produit pour autant. Il n'y a pas de génération spontanée en la matière. Cette progression extraordinaire est le fruit d'un travail de fond mené à tous niveaux, orchestré avec rigueur et pertinence, orienté par quelques réussites exemplaires pour lesquelles les chiffres parlent avec éloquence.

Elle est le résultat d'une action entamée dans les années quatre vingt, contre vents et marées. Peu sont en mesure de la revendiquer à bon droit. D'autres, avec opportunisme, n'ont fait que chausser leurs bottes ou rêvent benoîtement de le faire.

Il serait aberrant de remettre en cause le fonctionnement et l'organisation de ce remarquable outil. ■

Hervé DELAMBRE

Président de la Fédération internationale de tourisme équestre

